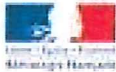




MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLÈGE DES TROIS VALLÉES

Avenue du Docteur Froment

31260 Salies du Salat

Téléphone : **05.61.90.51.37**

Télécopie : **05.61.90.48.51**

Mel : [0310035v- ac-toulouse.fr](mailto:0310035v-ac-toulouse.fr)

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du mardi 27 mars 2018 à 17h30

14 personnes présentes, le quorum étant atteint, ouverture de la séance à 17h40.

Ajout à l'ordre du jour :

- Répartition par trimestre du forfait internat
- Organisation examens (oraux du DNB)
- Banalisation journée 11 mai pour projet établissement inexistant

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

I -Domaine de fonctionnement

Adoption du compte-rendu du CA précédent

Monsieur Mouchet précise que la demande concernant le compte-rendu précédent établi par les parents et transmis le 13 mars 2018 soit un mois après le précédent CA (CA du 13/02/18), sera ajoutée au procès-verbal de ce jour. Il rappelle cependant que les comptes rendus doivent être remis dans les 5 jours afin de respecter les délais de transmission à nos autorités de tutelles. Il rappelle également que certaines pièces ne peuvent être transmises 10 jours avant le CA en même temps que les convocations car le délai d'instruction de celles-ci ne le permet pas. Le calendrier des commissions a été fixé : deuxième commission menu le vendredi 23 mars, fonds social le lundi

19 mars, CHS le mardi 3 avril, commission TICE le jeudi 5 avril.

II-Domaine budgétaire

1 - Compte financier 2017 :

Madame Caze, agent comptable du lycée Bagatelle à Saint Gaudens présente le compte financier 2017.

Arrivée des 2 élèves élus au CA à 18h10.

A la fin de sa présentation, elle précise que la nouvelle équipe de gestion a fait un travail considérable depuis son arrivée sur les créances à recouvrer, ce qui a permis de réduire considérablement les créances irrécouvrées au 31/12/17. Elle remercie également les huissiers qui s'occupent des dossiers en cours pour leur engagement et leur gentillesse. Elle ajoute que les délais d'instruction des mandatements et ordres de recettes sont respectés.

Monsieur Mouchet propose l'affectation du Résultat suivant :

SG : 11 649, 41 €

SRH : 14 828, 21 €

Soit 26 477, 62 €

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité

2 - DBM :

Madame Soares, adjointe gestionnaire présente la DBM proposée.

Monsieur Mouchet explique la raison du prélèvement pour le projet culturel et les championnats de nos élèves de la section sportive.

Départ de monsieur Dedieu à 19 H 12

La DBM est votée à l'unanimité

3 – Proposition contrat Ricoh pour photocopieur professeurs

Madame Soares présente la nouvelle présentation du rachat de la location par la société Ricoh (fournisseur actuel) afin de permettre aux professeurs d'avoir une nouvelle machine. Economie qui serait de 400 HT à l'année en rachat des contrats actuels.

Un professeur demande pourquoi aucun appel d'offre n'a été fait estimant que le geste commercial proposé par RICOH n'est pas assez important. Réponse de madame Soares : pour le moment nous ne pouvons pas le faire car nous sommes liés pour nos appareils actuels jusque fin novembre 2019. Si on devait résilier ce contrat, nous

serions dans l'obligation de régler l'ensemble des loyers et coûts copies à Ricoh jusque fin novembre 2019 en plus du paiement d'un nouvel appareil.

Madame Caze nous propose d'adhérer au marché de groupement de commande du lycée Bagatelle pour les futurs photocopieurs, ce qui ne sera possible que fin novembre 2019.

La proposition de contrat n'a donc pas été soumise au vote.

4 - Admission en non-valeur :

Madame Soares présente le dossier des admissions en non-valeur.

L'admission en non-valeur est votée à l'unanimité.

5 – Répartition par trimestre du forfait internat :

Proposition faite par madame Soares

Forfait imposé par le Département à l'année : 1380 € pour 180 jours

1^{er} trimestre 2018 (janvier à Mars 2018) : 422 € pour 55 jours

2^{ème} trimestre 2018 (avril à début juillet) : 422 € pour 55 jours

3^{ème} trimestre 2018 (septembre à décembre 2018) : 536 € pour 70 jours

La répartition est votée à l'unanimité.

III Domaine de la pédagogie, de l'orientation et de la vie scolaire

1 – composition du CVC :

Madame Thoreau, CPE explique le rôle du CVC et ses missions.

Composition proposée : 6 adultes et 6 élèves

La composition est votée à l'unanimité.

2- banalisation de la journée du 11/05/18

Monsieur Mouchet propose de banaliser la journée du 11/05/18, lendemain du jeudi de l'ascension afin de commencer à travailler sur le projet établissement qui n'a pas été refait depuis 2010.

Monsieur Parra explique que cela pose un problème pour ses 3^{ème} 2, qu'il ne pourra pas les prendre ce jour-là en cas de banalisation, le voyage limitant déjà les jours de présence nécessaires à la préparation du DNB.

Monsieur Mouchet lui propose plusieurs solutions afin de faire récupérer les 2 heures manquantes à la 3^{ème} 2.

Ce principe sera proposé à l'accord du DASEN.

La journée de banalisation est soumise au vote : 1 contre ; 2 abstentions ; 11 pour.

Le principe est adopté.

3 – Oraux du DNB

La semaine du 18 au 22/06/18 est soumise au vote pour les oraux du DNB, **adoptée à l'unanimité.**

4- sorties

Monsieur Mouchet informe les membres des futures sorties : Escaladieu fin mai et Cyrano de Bergerac le mardi 03/04/18.

Après l'ordre du jour, madame Artigues, Conseillère Départementale informe les membres du CA des prochains travaux qui auront lieu en 2018 : Réfections de la salle de musique, des terrains de sports, de la cour, du mur d'escalade et du matériel de cuisine.

La séance est levée à 20h30.

Le Principal, P. MOUCHET